



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Tous ensemble pour le transfert

### Le colloque *Une valeur ajoutée à la recherche* remporte un franc succès

Québec, le 14 juin 2005 – Alors que l'innovation sociale acquiert progressivement ses lettres de noblesse, la question du transfert des connaissances en sciences sociales et humaines suscite un très vif intérêt, tant au sein de la communauté de la recherche que chez les utilisateurs de connaissances nouvelles. Le 12 mai dernier, quelque 80 participants répondaient à l'invitation du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), du Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) et du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) afin de discuter de ce sujet dans le cadre du colloque *Une valeur ajoutée à la recherche*. Ce colloque s'est déroulé à Saguenay, dans le cadre du 73<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS.

Les organisateurs désiraient favoriser la réflexion et les discussions entre les partenaires, dans la poursuite des deux grands objectifs suivants : 1- contribuer au renforcement de la recherche universitaire en sciences sociales et humaines et en accroître les retombées pour la société québécoise ; 2- valoriser le transfert et en identifier les conditions de succès. Un large éventail des partenaires concernés par ce débat étaient effectivement présents, puisqu'on y rencontrait, outre des chercheurs, des administrateurs de la recherche, des étudiants, des représentants de centres de liaison et de transfert, des agents de valorisation, etc.

Les conférences et les tables rondes ont donné lieu à des débats animés, qui ont porté aussi bien sur les aspects théoriques liés au transfert que sur les aspects pratiques d'une recherche visant explicitement l'innovation sociale. Certains constats ont fait largement consensus. Ainsi, la non-reconnaissance de ce type de recherche dans les critères d'embauche et d'évaluation des professeurs a donné lieu à de nombreuses suggestions, y compris l'établissement de programmes d'action positive.

Faisant le bilan de la journée, Christian Payeur, président du CTREQ, a noté pour sa part que le transfert des connaissances « constitue une fonction spécifique, avec des rôles et des responsabilités partagées, qu'il faut identifier ». Constatant les grands progrès réalisés en recherche depuis une dizaine d'années, il se réjouit de « voir enfin émerger une vision plus concrète du transfert ».

La journée s'est terminée par une déclaration commune des trois organismes ([Accroître le transfert des connaissances en sciences sociales et humaines](#)), soulignant le caractère hautement prioritaire du transfert de connaissances en sciences sociales et humaines, et rappelant l'importance de mieux soutenir son développement.

## **Les conférences**

En conférence d'ouverture, Hélène P. Tremblay, présidente du Conseil de la science et de la technologie, a rappelé que, si l'innovation sociale n'est pas un phénomène récent, la théorie de l'innovation sociale est en plein développement. Selon la présidente, l'adoption d'une conception inspirée de l'innovation technologique « ne peut qu'accélérer l'adoption et l'intégration de l'innovation sociale dans les choix sociaux et politiques ». Il n'y a d'ailleurs pas de cloisons étanches entre les deux concepts, explique-t-elle, puisque, dans le monde réel, innovation technologique et innovation sociale prennent appui l'une sur l'autre. « On ne peut pour autant tout mettre dans le concept d'innovation sociale », il convient notamment de ne pas confondre innovation et transfert : l'innovation n'est pas un processus, c'est le processus [du transfert] qui mène à l'innovation, dans lequel les chercheurs jouent un rôle important.

Abordant la question de l'utilité du transfert de connaissances, Robert Bisaillon a noté pour sa part que « les compétences ne sont pas réunies au point de pouvoir dire qu'il existe une culture, une pratique et un processus de transfert solidement établis au Québec, du moins en ce qui concerne l'éducation ». L'ex-sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire du ministère de l'Éducation du Québec prend notamment parti pour l'élaboration d'une science du transfert et d'une typologie qui fasse consensus.

## **Les enjeux et les défis du transfert**

Au cours de la première table ronde, les conférenciers se sont penchés sur les principaux enjeux et défis du transfert de connaissances en sciences sociales et humaines – un secteur relativement jeune où il apparaît prioritaire de créer des liens entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche, deux groupes évoluant souvent en parallèle. Comment établir les ponts nécessaires ? Et comment valoriser le transfert ?

Tout le monde le reconnaît d'emblée : la préoccupation d'un chercheur pour la valorisation des résultats de ses recherches ne contribuera en rien à l'avancement de sa carrière, même si elle enrichit son enseignement et contribue au capital social. Aujourd'hui encore, il est « perçu dans la colonne des dépenses » et mène, de fait, une double carrière. Voilà pourquoi il importe de se donner des outils de valorisation adaptés au contexte particulier des sciences sociales et humaines (qu'il s'agisse de la notion de propriété intellectuelle, de la méthode de détection des connaissances ou de l'évaluation des impacts de la recherche). Il importe également de mieux former les agents de transfert aux réalités de l'innovation sociale et de préserver la mission des centres de liaison et de transfert. L'innovation, a-t-on suggéré, devrait, non pas constituer une mission en elle-même, mais être intégrée aux missions de l'université.

## **Les conditions de succès du transfert**

On le sait, les conditions de succès du transfert s'avèrent plus difficiles à réaliser en sciences sociales et humaines qu'en technologie, en l'absence d'incitatifs commerciaux. Faut-il axer les efforts sur la vulgarisation des résultats de recherche ? Revoir la notion de propriété intellectuelle ? S'appuyant sur leurs propres expériences, les participants à la seconde table ronde se sont penchés très concrètement sur ces problèmes. Leurs conclusions convergent, notamment quant à l'importance du contexte et des besoins des utilisateurs, de la précision et de la compréhension des rôles de chacun, du maintien de

contacts personnels soutenus entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche. Pour assurer le succès de la démarche, le transfert bidirectionnel – « souvent évoqué, rarement pratiqué » – doit se produire. Il implique un réel échange de connaissances, un vrai partage des compétences complémentaires des uns et des autres, depuis la conception même de la recherche.

Le succès du transfert reposerait donc sur un changement de culture chez tous les partenaires. Les notions de partage et de partenariat sont essentielles, comme l'adoption d'attitudes réciproques égalitaires et démocratiques entre les utilisateurs et les chercheurs.

Pour en savoir plus, on peut consulter les [Actes du colloque \*Une valeur ajoutée à la recherche\*](#) sur le site Web du CTREQ ([www.ctreq.qc.ca](http://www.ctreq.qc.ca)).

- 30 -

Source : Hélène Rioux, directrice du marketing et des communications au CTREQ  
et coordonnatrice du colloque *Une valeur ajoutée à la recherche*  
Tél. : (418) 840-2223, poste 32  
Télec. : (418) 840-0059  
Courriel : [helene.rioux@ctreq.qc.ca](mailto:helene.rioux@ctreq.qc.ca)